

FLASH EUROPE ENTREPRISE

N°58 - Mars 2022

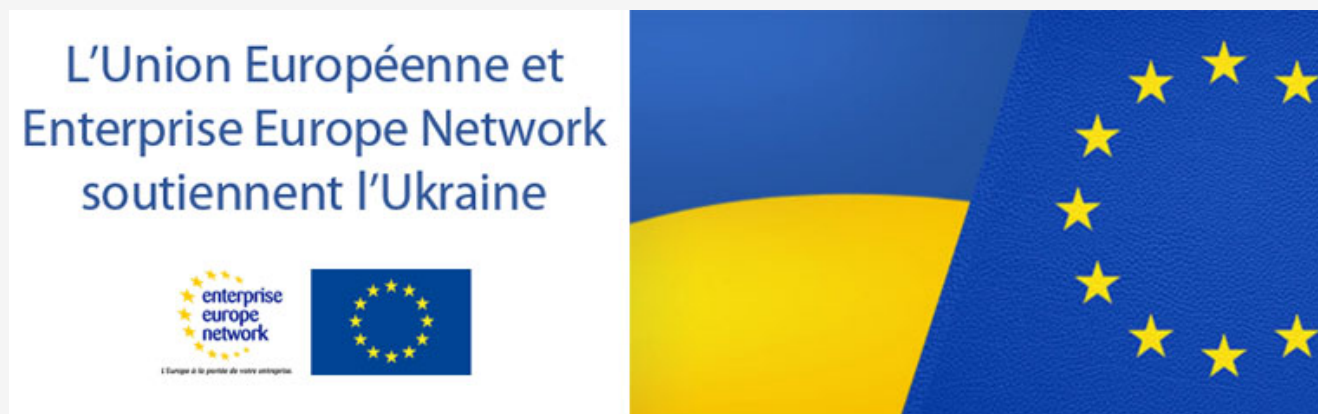


Sommaire

A la Une	L'Union Européenne et Enterprise Europe Network soutiennent l'Ukraine
Zoom sur	La Plateforme EEN pour la Résilience de la chaîne d'approvisionnement
Dossier	Nouveau programme EIC 2022
A savoir	Changements pour la déclaration d'échanges de biens (DEB) à partir du 01/01/22
Retours sur	Replay webinaire
Actualités	Brèves
Agenda	Evènements locaux et évènements promus

A la Une

L'Union Européenne et Enterprise Europe Network soutiennent l'Ukraine



En réaction à l'agression armée de l'Ukraine par la Russie, l'Union Européenne a mis en place un ensemble de mesures restrictives à l'encontre de la Russie et de la Biélorussie ainsi que des mesures de soutien à l'Ukraine, à sa population et aux entreprises européennes impactées par ce conflit. Vous trouverez sur le site internet du réseau Enterprise Europe Network (EEN) Auvergne-Rhône-Alpes un [récapitulatif en français des mesures](#) mises en place par l'UE qui sera actualisé régulièrement.

Enterprise Europe Network s'associe pleinement à ces mesures de soutien et a exclu les organisations russes et biélorusses de la base de données du réseau et de ses partenaires. Le réseau anime en collaboration avec les clusters européens (ECCP) un [forum de soutien à l'Ukraine](#) afin de partager des informations et mettre en relation les organisations, associations et entreprises ukrainiennes avec des entreprises, des clusters européens et les organisations partenaires d'EEN pour faciliter la mise en place de l'aide humanitaire d'urgence.

Toute entreprise européenne peut s'y inscrire pour apporter son aide.

Une [plate-forme pour la résilience de la chaîne d'approvisionnement](#) a été lancée le 16 mars par EEN en collaboration avec ECCP afin d'aider les entreprises à sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement. Enfin [une enquête](#) a été lancée auprès des entreprises européennes afin qu'elles indiquent à la Commission européenne les difficultés actuelles et à venir rencontrées sur leurs chaînes d'approvisionnement et de production.

Des informations sur les conséquences de la crise ukrainienne pour les entreprises françaises et des mesures de soutien sont disponibles sur le portail de la [Direction générale des Entreprises](#) et de la [Direction générale des Douanes et Droits indirects](#).

Votre conseiller Enterprise Europe Network Auvergne-Rhône-Alpes peut vous renseigner, [contactez-le](#).



Zoom sur

La Plateforme EEN pour la Résilience de la chaîne d'approvisionnement



L'Europe doit faire face à des défis économiques, environnementaux et sociaux, dont parmi les plus récents figure le conflit en Ukraine, qui impactent sévèrement l'activité des entreprises européennes et le fonctionnement de leurs chaînes d'approvisionnement et de production, dont parmi les plus récents figure le conflit en Ukraine. Afin de relever ces défis, le réseau européen Enterprise Europe Network a lancé, en collaboration avec les clusters européens et avec le soutien d'EISMEA et de la Commission européenne, [la plate-forme pour la Résilience des Chaînes d'Approvisionnement](#) (Supply Chain Resilience platform). Cette plate-forme de mise en relation vise à aider les PME à restructurer et sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement et de production. Elle permet aux entreprises inscrites de publier leurs offres et/ou demandes de services et de produits de matières premières, pièces, composants et produits (semi) finis, mais aussi d'établir des contacts ciblés et rapides avec des acheteurs et des fournisseurs internationaux et d'initier de nouvelles collaborations avec des partenaires transfrontaliers. Tous les profils sont strictement validés par les organisations membres du réseau Enterprise Europe Network afin de garantir leur fiabilité et leur pertinence.

Votre conseiller Enterprise Europe Network Auvergne-Rhône-Alpes est à votre disposition pour vous accompagner dans votre inscription à cette plate-forme, [contactez-le](#).

Dossier

Nouveau programme EIC 2022

Pilote en 2018, le Conseil européen de l'innovation (EIC) a officiellement été lancé en avril 2021 sous le pilier 3 'Europe Innovante' d'Horizon Europe avec pour objectif d'accompagner les innovations de ruptures, de l'idée à la mise sur le marché.

L'EIC s'adresse aussi bien aux chercheurs, qu'aux entrepreneurs et entreprises offrant des opportunités de financement pour sécuriser les projets et s'adapter aux étapes de maturation de l'innovation. Doté d'un budget total de 10,1 Md d'euros, l'EIC possède trois principaux dispositifs qui se déclinent en appels non-thématiques dits 'Open' et thématiques dits 'Challenges'.

- L'EIC Pathfinder finançant des projets de recherche sur les premières étapes de développement d'une technologie innovante et souhaitant établir une preuve de concept (TRL 1-2 à 4)
- L'EIC Transition pour des projets souhaitant aller plus loin dans leurs résultats de recherche, validant leur preuve de concept technologique à plus grande échelle et explorant les possibilités de mise sur le marché (TRL 4 à 5-6)
- L'EIC Accelerator s'adressant à des projets en phase de développement et de commercialisation de l'innovation (TRL 5-6 à 9)

Chaque année, le Conseil européen de l'innovation précise, dans un programme de travail, les appels à proposition et les attendus.



Call	Date d'ouverture	Date de clôture		
Pathfinder Open	1er mars	3 mai		
Pathfinder Challenges	16 juin	16 juin		
Transition Open & Challenges	2 mars	1er cut-off : 4 mai	2ème cut-off : 28 septembre	
Accelerator Open & Challenges	Anytime (short proposal)	1er cut-off : 23 mars	2ème cut-off : 15 juin	3ème cut-off : 5 octobre

Quelles sont les grandes nouveautés ?

Pour l'année 2022, l'EIC a mis sur la simplification des processus de candidature en particulier pour l'EIC Accelerator où les 'short applications' sont à envoyer, à tout moment, via une plateforme IA en ligne, mais aussi sur la continuité dans les appels à projets et les services d'accompagnement proposés (EIC Business Acceleration Services (BAS)). Un soutien supplémentaire est apporté au scale-up des entreprises à travers l'EIC Scale-up 100 Initiative visant à identifier 100 potentielles futures licornes européennes ainsi qu'aux femmes entrepreneures via l'initiative WomenTech EU.

Il a également été décidé d'ouvrir plus de dates 'cut-off' dans l'année pour les instruments Transition et Accelerator. De plus, les candidats à l'Accelerator auront maintenant la possibilité, comme c'est le cas pour l'EIC Pathfinder, de répondre aux commentaires des évaluateurs.

Enfin, dans le cadre de l'EIC Accelerator, les candidats auront désormais la possibilité de candidater pour plus de 15 millions d'euros d'investissements (sous certaines conditions). [Pour en savoir plus](#)

Source : European Innovation Council (EIC) - Work Programme 2022
Article rédigé par Auvergne Rhône-Alpes Entreprises – bureau-europe@arae.fr



A savoir

Changements pour la déclaration d'échanges de biens (DEB) à partir du 01/01/22

Etat récapitulatif TVA (volet fiscal) : publication au BOFIP des modalités de collecte des données fiscales et mise à jour du site de la douane.

L'ancienne DEB, fusionnant un volet statistique et un volet fiscal, donne désormais lieu à deux saisies distinctes :

- Une saisie pour répondre à l'enquête statistique sur les échanges de biens intra-UE. L'enquête statistique concerne les entreprises au-delà du seuil de collecte statistique de 460K€. Le panel d'entreprises sélectionnées a préalablement été prévenu par la douane et il doit reprendre dans un 1er temps essentiellement les entreprises déclarantes en 2021.

Des données supplémentaires doivent être renseignées.



Les variables « pays d'origine » à l'expédition et « numéro TVA d'identification du client » pour le régime 29 ont été rajoutées dans l'enquête statistique.

- Une saisie pour l'état récapitulatif TVA qui concerne l'ensemble des entreprises.

Via le portail DEBWEB, les données saisies pour l'enquête statistique doivent remonter vers l'état récapitulatif TVA. La 1ère saisie doit être faite en février pour les opérations de janvier 2022.

Accédez à la nouvelle page du site de la douane sur les changements déclaratifs, en particulier en ce qui concerne l'enquête statistique, [Pour en savoir plus](#).

Des manuels utilisateurs sont également accessibles à partir de la page sur le [service en ligne](#).

De plus, la douane fournit une note de référence pour la réponse à l'enquête statistique mensuelle sur les échanges de biens intra-Union européenne (EMEBI) (2ème version du 25/01/22). Elle prend la suite du volet statistique du BOD DEB annuel qui paraissait jusqu'ici.

[Retrouvez cette note](#) de référence EMEBI 2022 ou à partir du [portail de la douane dédié à la DEB](#).

En ce qui concerne le volet fiscal, vous pouvez [consulter la page](#) du site de la douane sur l'état récapitulatif TVA.

La réglementation relative à « l'état récapitulatif des clients » (nom utilisé pour l'état récapitulatif TVA dans le code général des impôts) relève de la direction générale des finances publiques (DGFiP). Vous pouvez consulter à ce sujet l'article 289B du CGI et le [bulletin officiel des finances publiques-impôts référencé BOI-TVA-DECLA-20-20-40](#) publié le 16/02/22.

Téléchargez également:

le [support informatif](#) de la douane.

la [note aux opérateurs](#) du 18/10/21

le [support sur l'applicatif DEBWEB2021](#) du 18/10/21

Source : douane française, DGFiP

Retours sur

Replay webinaire

Un nouveau webinaire a été organisé le 18/01/2022 par le réseau Entreprise Europe Network en région Auvergne-Rhône-Alpes, « **Nomenclature douanière : rappel et nouveautés 2022** », nous vous proposons de le visionner.

[Pour le visionner](#).

Contact : Carole GROS-JEAN, GREX - CCI Grenoble, CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, carole.gros-jean@grex.fr – Tél : 04 76 28 28 38



Actualités Réglementaires-marchés

Présidence française de l'UE

Au 1er janvier 2022, et ce pour une période de 6 mois, la France a pris la tête du Conseil de l'Union Européenne, organe institutionnel exécutif et législatif de l'Union européenne. La mission est donc de dicter les grandes orientations du Conseil de l'UE sur les prochains mois. La présidence française du Conseil de l'UE (PFUE) s'articule autour de la devise 'Relance, puissance, appartenance' avec trois grandes ambitions : une Europe plus souveraine, pérenne et humaine. Plusieurs thématiques sont alors mises en avant : le retour d'une croissance européenne durable après la crise sanitaire, la réforme l'espace Schengen, l'Europe de la défense – une résonance encore plus forte avec l'actualité ukrainienne – et enfin l'Etat de droit. [Pour en savoir plus](#)

Source : Site de la Présidence française du Conseil de l'UE

Délivrance des RTC désormais entièrement dématérialisée

La douane nous indique que depuis le 12 janvier 2022, la procédure de délivrance des RTC est entièrement dématérialisée. En effet, lorsqu'une entreprise fait une demande de Renseignement Tarifaire Contraignant auprès de la douane française, celle-ci n'adresse plus à l'entreprise l'exemplaire original de son autorisation par voie postale. C'est désormais la version dématérialisée qui fait foi, le cachet électronique permettant l'authentification de l'autorisation RTC. Elle précise que l'entreprise peut éditer son RTC authentifié électroniquement sous format D2-DOC directement sur le service en ligne SOPRANO-RTC, rubrique "afficher mes autorisations" / "autorisations octroyée" / "imprimer". Pour en savoir plus, consulter le [site de la douane](#). Pour en savoir plus sur le RTC, consulter aussi notre fiche technique sur "[Douane, l'espèce tarifaire](#)".

Source : Douane

Détachement de salariés : compétence des Urssaf

Depuis janvier 2022, la gestion des situations de mobilité internationale des travailleurs salariés est de la compétence des Urssaf (en lieu et place des CPAM). Ce nouveau service en ligne est désormais accessible sur votre compte urssaf.fr, dans le menu « Services en 1 clic », rubrique « Travail à l'étranger ». Le service permet de gérer tant les demandes de détachements à l'étranger, inférieures ou supérieures à 3 mois, que les situations de pluriactivité :

- certificat A1 (qui remplace le formulaire E101) pour les pays de l'EEE, la Suisse et le Royaume-Uni ;
- certificats bilatéraux pour les 41 pays ou Tom ayant signé un accord de protection sociale avec la France ;
- certificat de maintien à la Sécurité sociale française pour les autres pays. [Pour en savoir plus](#).

Source : URSSAF

REPowerEU : une action européenne commune pour une énergie plus abordable, sûre et durable

Le 08 mars, la Commission européenne a proposé les grandes lignes d'un plan ayant pour objectif de rendre l'Europe indépendante des combustibles fossiles russes bien avant 2030, en commençant par le gaz. La Commission a l'intention de présenter d'ici avril une proposition législative exigeant que les stockages souterrains de gaz dans l'ensemble de l'UE soient remplis à au moins 90 % de leur capacité au 1er octobre de chaque année. La Commission propose également des mesures d'urgence pour atténuer l'augmentation des prix en confirmant la possibilité de régulation des prix pour protéger les consommateurs et l'économie européenne et en donnant des orientations relatives aux mesures fiscales temporaires pour les bénéficiaires potentiels. La Commission propose également aux Etats-membres de travailler sur un cadre temporaire afin d'accorder une aide aux entreprises particulièrement touchées par l'augmentation des coûts énergétiques. [Pour en savoir plus](#)

Source : European Commission – Press Corner

Dispositifs médicaux

Le 5 janvier 2022, une décision d'exécution (UE) 2022/6 a été publiée. Elle vient modifier la décision d'exécution (UE) 2021/1182 en ce qui concerne les normes harmonisées pour l'évaluation biologique des dispositifs médicaux, la stérilisation des produits de santé, le traitement aseptique des produits de santé, les systèmes de management de la qualité, les symboles à utiliser avec les informations à fournir par le fabricant, le traitement de produits de soins de santé et les appareils de luminothérapie à domicile. [Pour en savoir plus](#)

Source : Eur-lex

Règlementation détergents et REACH : vos avis intéressent l'UE

[La présente consultation](#) vise à recueillir les expériences et les avis des consommateurs et des utilisateurs professionnels de détergents, des organisations de la société civile, de l'industrie, des PME, des autorités nationales et de toute autre partie intéressée en vue de la révision du règlement sur les détergents. Période de consultation du 02 Mars 2022 au 25 Mai 2022

La Commission révisé actuellement le règlement REACH et souhaite obtenir des avis sur les impacts attendus des changements envisagés pour les PME par le biais d'un [questionnaire](#) avant le 6 mai 2022. Ce retour d'information aidera la Commission à améliorer la manière dont le règlement REACH révisé fonctionnera pour les PME.

Source : Eur-lex

La Commission présente son nouveau bilan approfondi des dépendances stratégiques de l'Europe

La Commission a publié le 23 février 2022 la deuxième édition de son bilan approfondi des dépendances stratégiques de l'Europe. Le rapport examine cinq domaines — les terres rares et le magnésium, les produits chimiques, les panneaux solaires, la cybersécurité et les logiciels informatiques — dans lesquels l'Europe est confrontée à des dépendances stratégiques vis-à-vis de pays tiers. L'objectif est de favoriser une meilleure compréhension des risques et des possibilités d'y faire face. [Pour en savoir plus](#)

Source : Commission européenne

Jouets : substances parfumantes

Publication d'un arrêté fixant les modalités d'application du décret n°2010-166 relatif à la sécurité des jouets. Cet arrêté vise les fabricants, leurs mandataires, les importateurs et les distributeurs de jouets. Elle transpose la directive (UE) 2020/2088 qui prévoit l'étiquetage des substances parfumantes allergisantes dans les jouets et la directive (UE) 2020/2089 qui prévoit l'interdiction de substances parfumantes allergisantes dans les jouets. Cet arrêté entrera en vigueur le 5 juillet 2022. [Pour en savoir plus](#)

Source : Légifrance

Depuis le 1er janvier, autoliquider sa TVA à l'importation est obligatoire et automatique

Depuis le 1er janvier, la gestion et le recouvrement de la TVA à l'importation sont transférés à la DGFIP pour tout redevable identifié à la TVA en France. Par ailleurs, pour les seules opérations taxées, chaque redevable dispose d'une déclaration fiscale de TVA pré-remplie de certaines données douanières afférentes à ses opérations d'importation.

Pour aider les redevables à vérifier les informations pré-remplies, un espace dédié a été mis en service sur le site de la douane. Il est accessible par le biais d'un compte personnel créé sur ce portail. [Pour en savoir plus](#)

Source : Douane

Règlement sur les données : mesures en faveur d'une économie des données équitable et innovante

La Commission a proposé le 23 février 2022 de nouvelles règles afin de préciser qui peut utiliser et les données générées dans l'UE dans tous les secteurs économiques et accéder à ces données. Le règlement sur les données assurera l'équité dans l'environnement numérique, stimulera le développement d'un marché des données concurrentiel, ouvrira des perspectives pour l'innovation fondée sur les données et rendra les données plus accessibles à tous. Il en résultera de nouveaux services innovants et des prix plus compétitifs pour le service après-vente et la réparation des objets connectés. Ce dernier élément transversal de la stratégie pour les données de la Commission jouera un rôle clé dans la transformation numérique, en phase avec les objectifs numériques pour 2030. [Pour en savoir plus](#)

Source : Commission européenne





Suspension des subventions européennes pour les partenaires russes

Le 03 mars, Mariya Gabriel, commissaire européenne pour la recherche et l'innovation, a annoncé la suspension immédiate des paiements des entités russes sous les contrats existants. En complément, l'Union Européenne ne financera plus jusqu'à nouvel ordre de projets de collaboration avec les universités, centres de recherche et entreprises russes. La commissaire a également annoncé le renforcement du soutien vers les scientifiques et chercheurs ukrainiens. Pour rappel, l'Ukraine ne fait pas encore partie des pays associés au programme Horizon Europe car le processus de ratification national n'a pas encore été complété même si en octobre 2021, le pays a signé l'accord d'association. La Commission européenne travaille sur des mesures exceptionnelles pour que les bénéficiaires ukrainiens puissent recevoir des subventions des programmes européens de R&I. [Pour en savoir plus](#)

Source : European Commission – Press Corner

Les échéances 2022 pour le programme LIFE se précisent

Les appels à projets 2022 du programme européen pour l'environnement et l'action climatique LIFE devrait être publiés le 17 mai 2022 sur le portal Funding & Tenders de la Commission Européenne. Pour les projets dits 'Standard Action Projects' (SAPs) autour de la nature, biodiversité, du climat ou encore de l'économie circulaire et qualité de vie, la date limite de dépôts sera le 4 octobre 2022. En ce qui concerne les LIFE Action Grants pour des projets de transition vers l'énergie propre, la deadline est fixée au 16 novembre. [Pour plus d'informations sur des appels plus spécifiques et sur les dernières mises à jour.](#)

.Source : European Climate Infrastructure and Environment Executive Agency – News

Les lauréates du 1er appel Women TechEU annoncées

Nouveauté du programme Horizon Europe, dans le cadre du programme European Innovation Ecosystems, le Women TechEU vise à soutenir des start-ups deep tech aux innovations disruptives et dirigées par des femmes, tout domaine d'activité confondu. 50 entreprises ont été sélectionnées par la Commission Européenne parmi 391 candidatures envoyées. Chacune d'entre-elles bénéficiera d'une subvention de 75000 euros ainsi que de services d'accompagnements tels que du mentorat, de la mise en relation ou du coaching grâce à leur intégration au Women Leadership Programme du Conseil européen de l'innovation. Les projets débiteront au printemps 2022 pour une durée de 6 à 12 mois. Cocorico ! 4 startups françaises sont lauréates dont deux, Cell&Soft et Safehear, en région Auvergne Rhône-Alpes. Félicitations à elles ! [Pour en savoir plus](#)

Source : European Innovation Council (EIC) – News

Horizon Europe : Mesures transitoires pour les partenaires britanniques et les entreprises et start-ups suisses.

Pour pallier aux inquiétudes de non-subvention des partenaires britanniques en cours de contractualisation sur des projets ayant répondu aux appels 2021-2022, le gouvernement britannique a annoncé qu'il soutiendrait financièrement les entités britanniques sélectionnées par la CE. [Pour en savoir plus](#)

Pour soutenir les entreprises et les start-ups suisses n'ayant pas accès à l'instrument 'Accelerator' du Conseil européen de l'innovation, le Conseil fédéral suisse a décidé d'adopter des mesures transitoires qui entreront en vigueur dès le 15 avril. Ainsi, Innosuisse, l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation, s'appête à lancer un programme de financement pour ses jeunes entreprises. [Pour en savoir plus](#)

. Source : horizon-europe.gouv.fr et admin.ch

Les lignes directrices révisées et publiées pour les investissements du Conseil européen de l'innovation (EIC)

Ces guidelines ont été mise à jour offrant plus de clarté et précisions aux candidats reflétant les changements récemment dans le management de l'EIC Fund. Ces indications resteront en place jusqu'à fin 2022. Les informations s'adressent aussi bien aux candidats qu'aux futurs co-investisseurs, leur expliquant tout le processus d'investissement. [Pour en savoir plus](#) et pour [télécharger le document](#).

.Source : *European Innovation Council - News*

De nouvelles fonctionnalités sur le portail Funding & Tenders

Le 27 janvier, le portail Funding & Tenders, plateforme où l'on retrouve les offres et financements européens, a évolué. Il est désormais possible de lancer une recherche de partenaires en tant qu'utilisateurs et non seulement en tant qu'organisation. De plus, on peut maintenant enregistrer sur la plateforme les appels à propositions en cascade. Les appels en cascade sont alors disponibles sur la page des opportunités de financement standard.

Source : *Portal Funding & Tenders - News*

26,2 milliards d'euros pour le fond InvestEU

L'Union européenne a signé le 08 mars le programme InvestEU pour une période de sept ans où elle investira 26,2 milliards d'euros dans des projets d'innovation. Le programme InvestEU réunit en une seule structure tous les instruments financiers de l'Union européenne qui étaient avant répartis au sein de différents programmes. Ce programme a pour objectif de stimuler les investissements durables, l'innovation et la création d'emplois en Europe. Il vise à mobiliser plus de 372 milliards d'euros d'investissements publics et privés supplémentaires sur la période 2021-27. InvestEU mobilisera ces investissements publics et privés au moyen d'une garantie budgétaire qui sera répartie sur quatre champs d'actions : Infrastructures durables, Recherche, innovation et numérisation, PME et enfin Investissement sociaux et compétences. [Pour en savoir plus](#)

Source : *European Commission – Press Corner*

Rapport sur le New European Bauhaus

La communication sur le nouveau Bauhaus européen intitulée "Beautiful, Sustainable, Together" (15 septembre 2021) reconnaît le rôle essentiel de la recherche et de l'innovation (R&I) dans le développement et la mise en œuvre de l'initiative du nouveau Bauhaus européen (NEB). Le rapport comprend un certain nombre de recommandations qui visent à soutenir les valeurs fondamentales du NEB - durabilité, inclusion et esthétique. Ces recommandations sont basées sur les structures organisationnelles et les calendriers actuels et futurs du programme-cadre Horizon Europe. [Pour le télécharger](#) et pour [en savoir plus](#)

.Source : *horizon-europe.gouv.fr, site du MESRI*

Sessions d'informations en ligne sur les opportunités de financement du programme Europe Créative

L'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA) organise plusieurs sessions d'information en ligne pour expliquer les nouvelles opportunités de financement et le processus de candidature pour le programme Europe créative (MEDIA et Cross-sectoral). Les sessions auront lieu du 7 mars 2022 au 26 avril 2022. L'inscription n'est pas requise. [Retrouvez les dates et les liens de connexion](#).

Source : *European Education and Culture Executive Agency – Events*

Quels sont les pays associés au programme Horizon Europe ?

Pour rappel, Horizon Europe est un programme ouvert à la coopération internationale. En d'autres termes, la coopération est possible avec des structures se trouvant dans des états tiers à l'Union Européenne et donc associé au programme Horizon Europe. Pour participer à Horizon Europe, les pays tiers doivent signer des accords d'association. A ce jour, 10 pays ont officiellement rejoint Horizon Europe : la Géorgie, l'Islande, Israël, la Moldavie, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Norvège, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine et la Turquie. L'Arménie, le Kosovo et l'Ukraine ont signé les accords d'association récemment et ces derniers sont en cours de ratification au niveau national. L'Albanie, les îles Féroé et la Tunisie ont conclues les négociations d'association mais leur restent à signer les accords d'association. Des négociations d'association sont en cours avec le Maroc et le Canada. La Suisse est actuellement considérée comme pays tiers non-associé au programme Horizon Europe. Enfin, l'association du Royaume-Uni après le BREXIT est un cas particulier puisqu'elle passera par le biais d'un protocole à l'accord de commerce et de coopération signé fin décembre 2020. Bien que le Royaume-Uni soit officiellement considéré comme pays associé au programme par la Commission Européenne, cette participation n'est en réalité toujours pas effective : le protocole n'ayant toujours pas été signé. [Pour en savoir plus](#)

. Source : *Horizon Europe – site du MESRI*



Agenda

Evènements organisés en Auvergne-Rhône-Alpes :

Journées d'information, missions et bourses de technologies transnationales...

📍 Evènements locaux

Mars 2022

29 & 30 mars : Lyon et Grenoble

INFODAYS Europe PME innovantes : trouvez le bon dispositif européen pour financer votre projet !

Dans le cadre du réseau Enterprise Europe Network, Grex est partenaire des rendez-vous d'affaires internationaux Minalogic Business Meetings organisé par le pôle de compétitivité Minalogic. [Pour en savoir plus](#)

Contact : Sara MAIEZ – TRIBUT, Auvergne Rhône-Alpes Entreprises, smaiez-tribut@auvergnerhonealpes-entreprises.fr – Tél : +33 6 29 48 65 69

Avril 2022

5 avril, CCI Annecy

Formation – Maitriser les règles INCOTERM® de l'ICC 2020

[Pour en savoir plus](#)

Contact : Geneviève Bouchet, CCI Haute-Savoie, CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, gbouchet@haute-savoie.cci.fr – Tél. 04 50 33 72 42

5 avril, CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne, de 09H00 à 11H30

Webinaire – process de certification, programmes de vérification de conformité à l'export et modalités du marquage ce dans l'union européenne

[Pour en savoir plus](#)

Contact : Elisabeth DUCOMET, CCI LYON METROPOLE, CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, e.ducomet@lyon-metropole.cci.fr - Tél : 04 72 40 57 67

12 avril, à Grenoble (GREX - CCI Grenoble)

Formation – Le e-commerce à l'international

[Pour en savoir plus](#)

Contact : Claire QUESADA, GREX - CCI Grenoble, CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, claire.quesada@grex.fr – Tél : 04 76 28 28 45

13 au 14 avril, Lyon

Salon MIX-E à la Cité internationale

Salon sur les Tech & Usages du mix énergétique neutre en carbone

Contact : Emilie DUMAS - Auvergne Rhône-Alpes Entreprises, edumas@arae.fr – Tél : +33 6 84 81 69 59

14 avril, CCI Annecy

Atelier technique – Travailler en Suisse et facturer ses services

[Pour en savoir plus](#)

Contact : Geneviève Bouchet, CCI Haute-Savoie, CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, gbouchet@haute-savoie.cci.fr – Tél. 04 50 33 72 42

19 avril, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, Lyon

Formation financements européens : déposer un projet EIC Accelerator – short application

Cette formation est la première d'une série de 2 sessions, chacune dédiée à une étape spécifique du dossier de candidature EIC Accelerator. Elle se focalisera sur la préparation de la short application.

[Pour en savoir plus](#)

Contact : Raphaël Teixeira – Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, rteixeira@arae.fr – Tél : 06 15 06 81 15

20 avril, CCI Annecy

Formation – Etablir l'état récapitulatif TVA et la déclaration statistique EMEBI (ex.DEB)

[Pour en savoir plus](#)

Contact : Geneviève Bouchet, CCI Haute-Savoie, CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, gbouchet@haute-savoie.cci.fr – Tél. 04 50 33 72 42

21 avril, CCI Puy de Dôme

Permanence en Propriété Industrielle

Rendez-vous individuels gratuits pour les PME auvergnates avec un Conseiller en propriété industrielle de la CNCPI.

Contact : Audrey RAIBON, CCI du Puy de Dôme, CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, audrey.raibon@puy-de-dome.cci.fr – Tél : 04 73 43 43 90

Mai 2022

5, 6 et 16 mai, à Grenoble (GREX - CCI Grenoble)

Formation – La douane et l'entreprise

[Pour en savoir plus](#)

Contact : Claire QUESADA, GREX - CCI Grenoble, CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, claire.quesada@grex.fr – Tél : 04 76 28 28 45

10 et 12 mai, Barcelone

IoT Solutions World Congress

Contact : Emilien OUMEHDI, Auvergne Rhône-Alpes Entreprises, eoumehdi@auvergnerhonealpes-entreprises.fr – Tél : +33 6 29 48 65 53

12 mai, à Grenoble (GREX - CCI Grenoble)

Webinaire – Export : profitez des avantages de l'origine préférentielle

[Pour en savoir plus](#)

Contact : Carole GROS-JEAN, GREX - CCI Grenoble, CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, carole.gros-jean@grex.fr – Tél : 04 76 28 28 38

12 mai, CCI Annecy

Formation – Transport international : bien le choisir et en maîtriser le coût

[Pour en savoir plus](#)

Contact : Geneviève Bouchet, CCI Haute-Savoie, CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, gbouchet@haute-savoie.cci.fr – Tél. 04 50 33 72 42

19 mai, à Grenoble (GREX - CCI Grenoble)

Formation – Les fondamentaux des prestations de services à l'international

[Pour en savoir plus](#)

Contact : Claire QUESADA, GREX - CCI Grenoble, CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, claire.quesada@grex.fr – Tél : 04 76 28 28 45

19 mai, CCI Puy de Dôme

Permanence en Propriété Industrielle

Rendez-vous individuels gratuits pour les PME auvergnates avec un Conseiller en propriété industrielle de la CNCPI.

Contact : Audrey RAIBON, CCI du Puy de Dôme, CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, audrey.raibon@puy-de-dome.cci.fr – Tél : 04 73 43 43 90

Juin 2022

10 au 12 juin, Palais des Congrès à Albacete Rencontres mondiales des capitales de la coutellerie

Participez à la 3ème Convention d'affaires Albacete Meetings 2022 ainsi qu'au 13ème Salon de la Coutellerie (IBERCUT) & Knive Show. [Pour en savoir plus](#)

Contact : Denis CAMPOS, CCI du Puy de Dôme, CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, denis.campos@puy-de-dome.cci.fr – Tél : 04 73 43 43 79

15 au 18 juin : Paris Vivatech

Conférence technologique annuelle, dédiée à l'innovation et aux startups.

Contact : Emiliën OUMEHDI, Auvergne Rhône-Alpes Entreprises, eoumehdi@auvergnerhonealpes-entreprises.fr – Tél : +33 6 29 48 65 53

23 juin, CCI Puy de Dôme Permanence en Propriété Industrielle

Rendez-vous individuels gratuits pour les PME auvergnates avec un Conseiller en propriété industrielle de la CNCPI.

Contact : Audrey RAIBON, CCI du Puy de Dôme, CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, audrey.raibon@puy-de-dome.cci.fr – Tél : 04 73 43 43 90

Juillet 2022

4 & 5 juillet, CCI Annecy Formation – Optimiser le dédouanement de vos marchandises

[Pour en savoir plus](#)

Contact : Geneviève Bouchet, CCI Haute-Savoie, CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, gbouchet@haute-savoie.cci.fr – Tél. 04 50 33 72 42

🌐 Convention d'affaires internationale

Mai 2022

31 mai 2022, à Grenoble (Stade des Alpes, hybride) RDV d'affaires transnationaux : les Minalogic Business Meetings

Dans le cadre du réseau Enterprise Europe Network, Grex est partenaire des rendez-vous d'affaires internationaux Minalogic Business Meetings organisé par le pôle de compétitivité Minalogic. [Pour en savoir plus](#)

Contact : Estelle PERINEL, GREX - CCI Grenoble, CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, estelle.perinel@grex.fr – Tél : 04 76 28 29 51



L'Europe à la portée de votre entreprise.

Contact : CCI Auvergne-Rhône-Alpes
Coordinateur du Consortium Auvergne-Rhône-Alpes
Salvatrice BUFALINO
Tél. 04 72 11 43 08
een@auvergne-rhone-alpes.cci.fr
<https://ara.een-france.fr>

